**Rapport de mission**

|  |  |
| --- | --- |
| Atelier régional de Ngozi pour l’évaluation de la campagne de descentes d’exécution des arrêts et jugements fonciers, de constat, de vérification et des itinérances judiciaires dans les Cours et tribunaux de 2017.  | **Date: 27/0/2018** |
| Nom/Prénom**NTAHORUBUZE Patricia**  | **Numéro de tél.****79 821594**  | **Mission autorisée par: LE PNUD** |
| **Itinéraire de la mission:****Bujumbura-NGOZI- Bujumbura** | **Liste des annexes**:n/a |
| * **Dates de la mission, y compris les jours de voyage**:
* **Atelier régional de Gitega : 21 au 24 février 2018**
* **Lieu : Gitega : Hôtel KIGOBE**
 |
| 1. **Contexte et justification.**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail 2017 du projet « Promouvoir la Bonne Gouvernance, l’Etat de droit et la Consolidation de la paix au Burundi, le Ministère de la Justice, en partenariat et avec l’ appui technique et financier du PNUD, a initié un nouveau mécanisme pour améliorer les performances des juridictions dans 12 provinces (Bujumbura rural, Ngozi, Gitega, Bururi, Kirundo, Muyinga, Kayanza, Rutana, Makamba, Muramvya, Mwaro et Muramvya) visant à accélérer la procédure judiciaire au niveau de 96 tribunaux de résidence, 12 tribunaux de Grande instance et de 4 Cours d’Appel et à permettre aux justiciables de rentrer dans leurs droits fonciers. Ainsi, une commission de la justice chargée de la gestion de la problématique des arriérés fonciers a été mise en place. C’est dans ce cadre que la campagne d’exécutions des arrêts jugements, de constats, d’itinérances judiciaires et de vérifications des exécutions des jugements en matière foncière a été lancée le 5/6/2017 dans la province de Mwaro avec l’appui du PNUD. Cette campagne a permis de juger et d’exécuter 20 233 dossiers fonciers dont 4672 des dossiers appartenant aux femmes sur un stock global de 21094. Au total 23 234 personnes dont 4680 femmes sont rentrées dans leurs droits. Par ailleurs cette action de grande envergure a permis de réduire les conflits fonciers dans ces provinces qui avaient atteint une ampleur inquiétante et qui étaient source d’insécurité dans les provinces.  Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Travail 2018 cette campagne sera étendue dans d’autres provinces du pays à savoir les provinces de Bubanza, Karusi, Cibitoke, Ruyigi et Cankuzo. Cette campagne impliquera les Tribunaux de résidence, les tribunaux de Grande Instance de ces provinces ainsi que les Cours d’Appel de Bujumbura et de Gitega.Afin de mieux conduire cette deuxième campagne, un atelier régional pour l’évaluation de la première campagne dans la zone Nord a été organisé pour relever les succès et les facteurs de réussite qui pourraient servir de base de planification de la deuxième campagne a été organisée du 22 au 23 février 2018 à Ngozi et impliquait les provinces de Ngozi, Kirundo, Kayanza et Muyinga.1. **Les résultats attendus de l’atelier sont :**
2. Les succès et les facteurs de réussite qui pourraient servir de base de planification de la deuxième campagne sont relevés.
3. Les disfonctionnements, les erreurs et les manquements sont relevés et les leçons pour la prochaine campagne sont formulées.
4. Les voies et moyens pour réduire le coût tout en privilégiant l’efficacité sont identifiés.
5. Les témoignages des participants sur l’impact de la campagne sur la consolidation de la paix sociale.
6. Les bonnes pratiques pour l’appropriation des acquis de la campagne sont relevées.
7. Les stratégies pour la pérennisation des acquis de la campagne sont formulées
8. **Résultats atteints**
	1. **Les succès et les facteurs de réussite**

Sur le volume de 21 .094 dossiers (exécution, constat et vérification) ,19.512 dossiers ont été clôturés, soit 92 ,5% du volume prévu dans un délai de cinq mois. Cette réussite est due au leadership du Ministre de la Justice qui s’est beaucoup impliqué dans l’organisation de la campagne , de l’engagement des membres de la commission de la campagne mais aussi le sens de responsabilité des chefs de service, des magistrats et des agents de l’ ordre judiciaire dans les 12 provinces qui ont bénéficié de l’ appui du PNUD. Aucun incident n’a été signalé dans la zone Nord et aucune réclamation n’a été enregistrée. * 1. **Les disfonctionnements, les erreurs et les manquements sont relevés et les leçons pour la prochaine campagne sont formulées**
* Difficultés dans la maîtrise des outils de collecte des dossiers fonciers au début de la campagne par certain agents de l’ordre judiciaire
* Non maitrise ou tricherie par rapport au nombre de dossiers existant dans certaines juridictions ;
* Insuffisance d’encadrement des services des greffes par les chefs des juridictions ;
* Nombre insuffisant de magistrats et d’agents d’ordre judiciaire dans certains tribunaux de résidence
* Les chefs des juridictions qui cachent des dossiers (campagnes antérieurement organisées);
* Les chefs des juridictions dans les TR qui confient l’exécution aux administratifs ou aux Bashingantahe ou même aux parties elles-mêmes (TR Rango,).
* Conception des plans des descentes irréalistes par certains chefs de services
* Transmission tardive des plans de descentes par les chefs des juridictions
* Production tardive des rapports de missions par la commission de suivi de la campagne
* Délivrance tardive des PV d’exécution dans certains tribunaux de résidence
	1. **Les voies et moyens pour réduire le coût tout en privilégiant l’efficacité**
* Conception des plans des descentes réalistes et à temps en précisant les distances approximatives entre le lieu du Tribunal et le lieu d’exécution
* Combiner les descentes pour les affaires dont les constats, les exécutions et les vérifications dans des zones rapprochées.
* Utiliser les véhicules et les motos de la juridiction là où c’est possible
	1. **Les témoignages des participants sur l’impact de la campagne sur la consolidation de la paix sociale.**
* Quatre justiciables ont pu témoigner sur l’impact de la campagne en précisant que**:**
* Les affaires qui dataient de très longtemps ont été presque tous vidées
* Les conflits fonciers ont été réduits
* Les doléances au niveau de l’administration et des bashingantahe sont en baisse
* Certaines familles ont renoué les relations
	1. **Les bonnes pratiques pour l’appropriation des acquis de la campagne**
* Exécution progressive de jugement dès qu’il est coulé en force de chose jugée (c’est le cas du Tribunal de Résidence de Rutegama) ;
* Meilleure collaboration entre la Justice et l’Administration ;
* Personnel judiciaire consciencieux ;
* Signification de jugement sur minute pour faciliter les justiciables dans les délais.
	1. **Les stratégies pour la pérennisation des acquis de la campagne**
* Dupliquer les bonnes pratiques de la Cour d’ Appel de Ngozi qui a été classé première et dyu Tribunal de résidence de Rutegama
* Redéploiement du personnel dans les juridictions qui souffre du manque de personnel
* Renforcer le système d’Inspection et d’encadrement des juridictions ;
* Mettre en place des outils appropriés de contrôle et d’évaluation des services judiciaires ;
* Sensibiliser les Magistrats quant à leur rôle ;
* Sanctionner sévèrement les Magistrats et AOJ qui se méconduisent ;
* Renforcer les capacités des acteurs judiciaires en matières d’exécution de jugement ;
* Mise en place d’une circulaire sur la signification des jugements sur minute afin d’harmoniser les pratiques.
* Adopter la méthode de FIFO (First in First out)
* Renforcement de la coopération avec l’Administration
* Régularité et ponctualité au service

 Rapporteur : Patricia Ntahorubuze  Approuvé par Rose Nitunga |